

Annexe n°4

Fiche descriptive des caractéristiques des équipements sportifs de proximité légers en accès libre du type plateau sportif multisports

Il s'agit d'équipements sportifs extérieurs ou de petits terrains en accès libre qui permettent la pratique de plusieurs activités sportives (football, basket, handball, volley-ball, tennis, badminton, hockey sur gazon, street hockey...).

Les équipements doivent être fixes et permanents. Ils ne concernent pas les aires de jeux et équipements de plage.

Les matériaux (acier, bois, aluminium, etc.) et les dimensions peuvent être variables selon le fournisseur, le choix des modules et les sports pratiqués.

Les exigences de sécurité générales relatives à la fabrication, à l'installation, au contrôle et à la maintenance de ce type d'équipements sont définies dans la norme NF EN 15312+A1 d'octobre 2010 « Equipements sportifs en accès libre ».

Lors de l'examen des dossiers, une attention particulière sera portée à l'intégration des équipements dans l'environnement urbain, la qualité esthétique et la prise en compte des questions de développement durable.

Rappel : la priorité sera donnée aux équipements qui auront fait l'objet d'une concertation au plan local et aux équipements connectés.

Il conviendra également que les projets prévoient un espace de visibilité du logo du CNDS.